

UNION DES JEUNES AVOCATS DE LA MOSELLE

4 Rue de la Garde 57000 METZ – uja.moselle@gmail.com
Case Palais n°603

APPEL DE COTISATION 2012

Les cotisations 2012 de notre Association restent toujours inchangées, ce qui est assez exceptionnel dans le contexte actuel.

Comme d'habitude, une cotisation minorée est proposée aux confrères ayant moins de 2 ans de Barreau.

A noter la possibilité pour les Confrères âgés de plus de 40 ans de cotiser en qualité de sympathisant pour leur permettre de continuer à participer aux événements organisés, notamment la revue de l'UJA, et la participation aux différentes actions de l'UJA.

Nous comptons sur votre nouvelle adhésion ou sur le renouvellement de votre engagement et, par avance, nous vous en remercions.

L'UJA de la Moselle

Je soussigné
Nom –Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone (fixe/mobile) : _____
Mail : _____

Adhère à l'UJA de la Moselle pour l'année 2012.

Ci-joint un chèque de :

- 50 € car j'ai moins de deux ans d'ancienneté au Barreau
- 90 € car j'ai plus de deux ans d'ancienneté au Barreau

J'ai plus de 40 ans, je soutiens l'UJA de la Moselle en qualité de sympathisant en adressant un chèque de _____ €

Droit à l'image :

J'accepte / je refuse (rayer la mention inutile) par la présente que les photos sur lesquelles je figure et prises au cours des manifestations organisées par l'UJA de la Moselle puissent être utilisées uniquement à des fins professionnelles par l'UJA de la Moselle. Les photos pourront être publiées dans la Bavette et sur le site internet de l'UJA de la Moselle. En aucun cas, l'association ne cédera les photos visées à des tiers.

Fait à _____, le _____ 2011,

"Lu et approuvé"(mention à recopier)

Signature

Un reçu vous sera adressé à réception de votre cotisation